

DEMANDE DE LOCATION ou MISE A DISPOSITION THÉÂTRE CORNILLON- GERZAT

ORGANISATEUR

Type de manifestation envisagée :

Réunion Spectacle Autre :

Nom de la manifestation / spectacle :

Date envisagée :/...../..... Horaire : Durée :

Date d'installation :/...../..... Heure :

Date démontage :/...../..... Heure :

A noter : Le démontage devra impérativement être effectué dès la fin de la manifestation. Aucun matériel ne pourra être laissé sur place.

Nom de la structure organisatrice :

Responsable de la structure :

En qualité de :

Adresse

Code postal Ville

Téléphone / Portable :

Mail :@.....

Quels sont vos besoins logistiques et techniques :

Tables/ nombre : Chaises/nombre : Utilisation des Loges

Son Lumière

Technicien

Intervention du technicien / Date :/...../..... Horaires : deh àh

Micro sans fil/nombre : Vidéo-projecteur Autre :

Nom de la personne à contacter pour la technique :

Tél : Mail :@.....

Commentaires :

.....
.....

A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

En application de l'art. R123-11 du CCH et de l'art. MS46 de l'Arrêté du 11 décembre 2009 du Règlement de sécurité des ERP, il est OBLIGATOIRE d'assurer la sécurité de la manifestation :

- en configuration assise : présence obligatoire d'1 agent SSIAP 1 + 1 personne « occupée à d'autres tâches »
- en configuration debout : présence obligatoire de 2 agents SSIAP 1 + 2 personnes « occupée à d'autres tâches »
- facultatif : Mise à disposition d'un technicien (300 € / jour) soit€

NB : toute personne désignée « occupée à d'autres tâches » doit avoir reçu une formation sécurité incendie, connaître le fonctionnement du théâtre (SSI, évacuation) et être mentionnée dans le registre de sécurité.

ACCÈS AUX LOCAUX

Veillez prendre contact avec le Service Culturel afin de convenir d'un rendez-vous avec le régisseur pour la remise du badge d'accès, règlement intérieur, des consignes d'utilisation de la salle dont signature du registre de sécurité, au moins un mois avant la manifestation.

Contact : David Amblard, régisseur : 04 73 25 76 27 / 06 47 57 97 36 / regisseur@ville-gerzat.fr

COMMUNICATION

Merci d'envoyer au service communication :

- Le programme ou plaquette de votre événement
- Un descriptif de l'événement
- Photos de bonne qualité
- Liens vidéos à : culture@ville-gerzat.fr + communication@ville-gerzat.fr

Contactez le service communication pour plus de renseignements au 04 73 25 00 14

Commentaires

Fait à :

Le :/...../.....

Signature :

RÉSERVÉ A L'ADJOINT A LA CULTURE

Date de mise à disposition et horaires :/...../..... deh àh

Accord Refus / Motif :

Mise à disposition à titre gracieux Location

Coûts à la charge de l'organisateur :

A régler à la Mairie de Gerzat :

Tarif Projection, réunion, conférence : 1000 € / 500 € (associations)

Tarif spectacle : 1500 € / 700 € (associations)

Le/...../..... , à Gerzat.

Mr Meilhac Christian, Adjoint à la culture

Signature :